L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 10 JUILLET 1846.

PUBLIÉ PAR

MAGNE & WEISSE.

No. 81, rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE

Journal quotidien, une année d'avance..........$12

Journal de la Campagne, deux fois par semaine, une année d'avance..........$5

L'abonné ne pourra cesser sa souscription, sans donner avis par écrit, une semaine avant l'expiration.

ANNONCES.—Une piastre par chaque dix lignes, pour chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Aucun avis ne pourra être inséré pour moins d'une piastre, pour chaque langue.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles paieront une piastre par dix lignes, pour chaque insertion.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois, et devront être payées en conséquence de cette disposition.

Le privilége des souscripteurs aux avis est limité aux annonces qui ne sortent pas de la ligne de leurs affaires commerciales.

OFFICIEL.

AVIS est par le présent donné qu'un contrat a été passé entre les soussignés et MM. Magne & Weisse, propriétaires de la gazette l'ABEILLE, pour la publication pendant l'année prochaine entière (1846) de tous les avis désignés dans l'acte du 16 mars 1843, au prix de **UNE PIASTRE** pour chaque cent mot, par chaque publication et dans chaque langue.

Nlle. Orléans, 27 décembre 1845.

Wm. DE BUYS, Trésorier de l'Etat.
ROBT. C. NICHOLAS, Sec. d'Etat.

POUR LES ATTAKAPAS.—Le bateau à vapeur fin marcheur ST MARY, capt Morgan, reçoit du fret au bout de la rue Bienville et partira mercredi 8 courant, à 4 heures de l'après-midi. Il prendra du fret et des passagers pour St Martinville, la Nouvelle Ibérie, Franklin, Centreville, Pattersonville, débarcadère Provost et tous les points intermédiaires sur la côte. Pour de plus amples détails, s'adresser à bord ou à JOHN HALL, No 1, Front Levee. 7 juil ou à P. J. PAVY & Co.

PAQUEBOT POUR LE BAYOU SARAH—L'arrangement suivant a été pris par les capitaines des vapeurs CLINTON et BELLE CREOLE, pour le reste de l'été. Le CLINTON, capitaine Ball, partira de la Nouvelle-Orléans tous les mercredis et samedis à dix heures A. M. pour le Bayou Sara et vendredi se rendra jusqu'au Fort Adams. Il partira du Bayou Sara pour la Nouvelle-Orléans tous les lundi et jeudi à quatre heures A. M. La BELLE CREOLE, capitaine J. M. Scott, partira de la Nouvelle-Orléans pour le Bayou Sara tous les dimanche et jeudi à dix heures A. M., et le dimanche se rendra jusqu'à la Pointe Coupée. Fonda[illegible] partira du Bayou Sara le mardi et vendredi à dix heures A. M. 22 juin

Le vapeur Brilliant à vendre.—Le beau vapeur BRILLIANT, ses agrès, apparaux et mobiliers sera vendu à des conditions avantageuses. Il est en excellent état et classé A 1, aux bureaux d'assurances. Il n'a que quatre années de service et des dimensions suivantes: 204 p. de quille, 34 de baux, 5 pieds ... de 26 pieds de longueur, 12 pouces de diamètre, 2 cheminées à vapeur, cylindre de 25 pouces. La chambre est une des plus élégantes sur la rivière et pourrait être transformée sur un autre bateau. S'adresser à Wm. H. AVERY, 84, Gravier. 16 jn

[illegible]—Le steamer MUSIC, capitaine [illegible] Martin—Le beau steamer ci-dessus mentionné a été construit expressément pour faire les voyages de la saison. Il partira de la Nouvelle-Orléans tous les dimanche matin à 10 heures précises et repartira de la Baie tous les mardi matin à 10 heures et arrivera en ville le mercredi soir. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JAMES LAROSE, 71 Vieille Levée. 3 juin

A VENDRE—Le vapeur WAVERLY, ses agrès, apparaux, et ... Il est en ... Pour plus amples informations, s'adresser à JOHN PAUL, 1, Front Levee. N. B. La Waverly est fortement construit et tire très peu d'eau. 26 m

Pour Mandeville, Madisonville et Covington. PAQUEBOT REGULIER. Le vapeur neuf SULTAN, capitaine J. W. Hoffman, commencera ses voyages réguliers entre la Nouvelle-Orléans et Covington, vendredi 22 courant, partira du Lac Pontchartrain, tous les jours, à six heures du soir, après l'arrivée des chars de onze heures et une demie A. M., et partant de Covington tous les matins, excepté les dimanches, à six heures et demie A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à J. F. BERCIER & Co. Agents, 54 Vieille Levée. 21 mai

BUREAU DE REMORQUE ET D'ENTREPRISE, No 62, Vieille Levée, près l'encoignure St. Louis. Les soussignés ... de faire remorquer ... et de transporter le long des navires ... ROBERT MURPHY, No 62, Vieille Levée. 11 mars

PAQUEBOT POUR LAFOURCHE. Le steamer FAME, capitaine A. Dugas, a été construit expressément pour ces voyages, et partira pendant toute la saison pour le port de ... Nouvelle-Orléans tous les mercredis ... S'adresser à BRAUD & LANDRY, 14 Bienville. 4 jn

A VENDRE ou à AFFRETER. Le navire ... TALMA, de 331 tonneaux ... pour Bordeaux. S'adresser à ... No 57 ... 7 juil—15

POUR NEW-YORK—Ligne de l'Union. Le navire à paquebot ST MARY, capitaine ... partira ... S'adresser à J. W. STANTON & CO, Encoignure Magasins et Lafayette. 6 juil

POUR NEW-YORK—La barque GAZELLE, cap. ... partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, en face les bâtisses du Triangle, 2e municipalité, ou à J. E. WOODRUFF, 60 Camp. 1 jt

POUR NEW-YORK—Cette semaine—Le navire OSWEGO, capt H. Johnson, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira comme ci-dessus. Pour balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord en face le marché ou à JAMES E. WOODRUFF, 60 Camp.

POUR LA HAVANE—Le beau brick P. STREET, capitaine McConnell est prêt à recevoir son chargement. Pour balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord ou à REYNAUD, CUCULLU & Co, 34 Tchoupitoulas. 9 juil

POUR LA HAVANE—Le brick paquebot fin voilier P. SOULE, doublé et chevillé en cuivre, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour le reste du fret, ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à TROISGROS & LAMPRE, 26, Vieille Levée. 29 juin

POUR LIVERPOOL.—Le navire DALMATIA, capitaine Smith, partira sous peu. Pour fret de 300 balles ou pour passage, s'adresser à L. H. GALE, 93 Commune. 12 jn

POUR LIVERPOOL.—Le navire fin voilier DEUCALION, capitaine Allen, partira sous peu. Pour fret de 200 balles de coton ou passage, s'adresser à L. H. GALE, 93 Commune. 10 juin

POUR MARSEILLE—Le navire français le GLOBE, cap. E. Jiger, partira du 10 au 12 courant. Pour passage seulement, s'adresser au capitaine, ou à MARTIAL PEYRET & Co, 27, rue St Louis. 7 juil—3

POUR LE HAVRE—Le navire VAILLANT ... Pour fret de 100 balles de coton ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à CHS. KOCK, 22 Bank Place. 3 juil—20

POUR LE HAVRE—Le navire fin voilier et de première classe AMULET, capitaine Howes, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser à L. H. GALE, 93 Commune. 25 juin

POUR LE HAVRE—Passage seulement—Le navire fin voilier et de première classe CLIFTON, capitaine Ingersoll, partira sous peu. Pour passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à L. H. GALE, 93 Commune. 23 juin

POUR ...—Le navire CLARA, capitaine Pennabow, partira sous peu. Pour passage, s'adresser à L. H. GALE, 93 Commune. 9 jn

POUR TRIESTE—Le navire MOZART, capitaine Lewis, partira sous peu. Pour passage, s'adresser à L. H. GALE, 93 Commune. 9 jn

POUR LONDRES—Le navire PHARSALIA, capitaine Winsor, partira sous peu. Pour fret de 200 balles de coton ou passage, s'adresser à L. H. GALE, 93 Commune. 9 jn

Le navire Middlesex, capt Elliot, de Boston, commencera son déchargement aujourd'hui, en face de la Presse à coton d'Orléans. Les consignataires sont requis de prendre livraison de leurs marchandises sur la Levée, faute de quoi elles seront emmagasinées à leurs risques et dépens. RICKER & PEARSON, 62 Camp. 7 juil

Le propriétaire du chariot No. 944 est requis de rapporter son reçu pour un baril de marchandises marqué B. H. C. envoyé à bord du navire Medora, faute de quoi il sera poursuivi dans toute la rigueur de la loi. RICKER & PEARSON, 62 Camp. 7 juil

CIGARES—Un assortiment de cigares de la Havane, tels que Regalias, Impériales, Canones, Trabucos, Cazadores, des meilleures marques, telles que Lafayette, Dos Hermanos, Marina, Segunda Marina, Prensa Habanera, Atala, Liberal, Dichosa, Ines, Iris, Cachucha, Orleans, Corona, Tres Palmas, Urraca, El Crusado, Minerva, Ponill, Emperatriz de Rusia, C. Colon, La Reservada, Sol, Palma, India Cubana, Europa, India, Estrella, Ronda, B. B. S. Habana, La Maravilla, Empredodora, Esculapio, Puntualidad, Luna, Diana, Aurora, La Resurreccion, La Lealtad, La Deseada, Semiramis, la Alemana, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée. 17 juin

DIVERS—90 barils huile d'olive; 205 paniers idem; 200 paniers anisette; 10 caisses kirsch; 25 do absynthe; 10 paniers guignolet; 80 do eau de fleur d'oranger; 4 do papier florette; 100 dito marasquin; 7 do vieux Madère; 2 do pâtes truffées; 20 do Gruau Larose; 10 do Château Lafite; Charriques Château Margaux; 50 do clairet St. Emilion, Queyries, &c., à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co, 34 Tchoupitoulas. 12 jn

PORC—250 barils porc mess, et ... de prime, à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co, 34 Tchoupitoulas. 13 juin

WHISKEY—160 barils whiskey rectifié, à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co, 34 Tchoupitoulas. 12 juin

FARINE—400 barils, moulins de McElroy, article pour boulangers, à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co, 34 Tchoupitoulas. 20 jn

CUIRS A SEMELLE—72 rouleaux, à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co, 34, Tchoupitoulas. 20 juin

CIGARES de la Havane—Un grand assortiment de 650,000 cigares des meilleures marques, à vendre par RAYNAUD, CUCULLU & Co, 34, Tchoupitoulas.

F[illegible] pour boulangers, à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co, 34 Tchoupitoulas. 10 jn

THE FRAIS—1,200 paquets thé vert et noir, impérial, poudre à canon, Young Hyson, Souchong et Pouchong, en caisses, demi-caisses et boîtes de poids différents, à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins.

[illegible] barils de qualité supérieure, à vendre par LAFFERRE, BARBEE & Co. [illegible] Louis

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 10 JUILLET 1846.

Les dissensions intestines qui travaillent si profondément le parti locofoco, éclatent chaque jour davantage. Nous signalions hier le discours de M Brinkerhoff de l'Ohio, et la scission qu'il indique entre l'administration et bon nombre de ses anciens amis, à propos des deux questions capitales de l'Orégon et du Tarif. L'heureuse issue de la première peut bien rassurer l'Exécutif contre les clameurs de quelques têtes ardentes; mais la seconde offre pour lui des dangers bien autrement graves et qu'il lui sera sans doute impossible de conjurer. L'Ohio a déjà dit: "Je puis tuer votre bill, et je le tuerai." New-York est disposé à répéter ces redoutables paroles, et nous serions bien étonnés si la Pennsylvanie ne venait pas à son tour faire une démonstration du même genre.

La presse de cet Etat a déjà enrégistré de significatives protestations; et ce n'est pas la presse whig que nous parlons: celle-là ne s'est jamais laissé prendre aux professions de foi contradictoires de M. Polk. Nous voulons parler de la presse locofoco qui les a avalées en 1844 avec un suprême aveuglement. Elle est bien obligée aujourd'hui d'ouvrir les yeux; et le chagrin d'avoir été jouée, donne à ses paroles une vive amertume. Le *Democrat* de Lancaster entre autres est un journal locofoco des plus ardents; eh bien! il accuse ouvertement le Président et ses conseillers de vouloir "duper le peuple" en violant les engagements que ses amis ont fait partout en son nom durant la lutte de 1844. Voici comment il s'exprime à propos des plans financiers de l'administration:

"Nous regretions, et cela bien vivement, la fausse position prise par l'Administration relativement aux lois actuelles de revenu. Avant son arrivée au pouvoir, les assurances de feuilles et d'hommes politiques haut-placés nous avaient fait croire que le col. Polk, non plus que ses appuis immédiats, ne songerait à opérer des changements dans le tarif de 1842. Bien plus; de concert avec nos confrères de la presse démocratique dans cet Etat, nous nous sommes efforcés d'inspirer aux autres cette même conviction, et l'on sait quel a été le succès de notre croisade. Dans presque toutes les réunions de la Démocratie durant la mémorable campagne de 1844, le "Tarif de 1842" fut reconnu authentiquement comme l'un de nos cris de ralliement; il fut inscrit sur nos bannières; et les orateurs qui parcouraient l'Etat, affirmaient, et c'était avec vérité, que le pays était redevable de cette grande mesure aux votes Démocrates *Il était aussi connu alors qu'il l'est aujourd'hui, que le vote électoral de la Pennsylvanie eut été perdu pour le colonel Polk, s'il se fut présenté devant le peuple comme l'adversaire des lois actuelles de revenu.* D'autres pourront changer leurs opinions sur ce point soit par crainte soit par des motifs intéressés; pour notre part, nous voulons garder l'attitude que nous avons toujours prise, insister sur l'accomplissement de promesses solennelles, et résister avec l'énergie convenable à toutes les tentatives faites pour contre-carrer les volontés ou sacrifier les intérêts du peuple de ce grand Etat. Nous n'exagérons pas quand nous disons que les neuf-dixièmes des citoyens de notre république sont opposés à toute altération ou modifications du Tarif de 1842."

La franchise avec laquelle le *Democrat* reconnaît son erreur au sujet des sentiments de M. Polk sur le Tarif de 1842, prouve évidemment que ce journal, en 1844, s'est trouvé (qu'on nous passe le mot) parmi les *fonios* et non parmi les *floueurs*. Il s'est laissé prendre comme tant d'autres, à de spécieuses affirmations dont la chaleur de la lutte et l'aveugle engouement du troupeau démocratique contribuaient à déguiser la fausseté. Les avertissements alors n'avaient que faire; les conseils les plus sages étaient impuissants; on criait en Pennsylvanie: "*Polk et Tarif*" avec un bruit si assourdissant que l'on n'entendait point les clameurs qui s'élevaient sur tant d'autres points: "*Polk et pas de Tarif.*" Et si par hazard une voix animée par la vérité venait à retentir au milieu de ce murmure du flot populaire, on s'écriait que cette voix mentait. Les discours où M. Polk lançait l'anathème contre le Tarif n'étaient rien, disait-on, que des inventions whigs, qui s'acharnaient à calomnier M. Polk. On fit si bien enfin que la Pennsylvanie tomba dans le piége. Aujourd'hui elle déplore son erreur; sans doute elle voudra la réparer autant que possible. La presse déjà s'est mise à l'œuvre; souhaitons-lui dans cette nouvelle croisade un succès égal à celui qu'elle a obtenu dans la première.

Mais en attendant que la Pennsylvanie se fasse entendre, qu'on n'aille pas s'imaginer que la virulente sortie de M. Brinkerhoff ne soit qu'une boutade de représentant. Il n'a fait qu'exprimer les sentiments de ses collègues et de l'Etat qu'il représente; on peut déjà l'assurer sans crainte. Le *Plain Dealer* de Cleveland, feuille démocratique de la nuance la plus foncée, s'écrie dans un récent numéro:

"LAISSER SUBSISTER LE TARIF! Une pareille exhortation peut paraître extraordinaire dans un journal partisan du libre commerce; néanmoins nous pensons sincèrement ce que nous disons. Le Sud a son président, son cabinet, ses ministres étrangers; il a trois ou quatre majors-généraux de l'armée et la disposition de 50,000 hommes; il a pris le Texas et quelque chose de plus, et il a abandonné à la Grande Bretagne la meilleure moitié de l'Orégon. Il a son président du comité des affaires étrangères, et il a dans sa poche le bill d'appropriation pour nos ports de l'Ouest. Maintenant il veut une réduction du Tarif; ensuite il consentira à voir le Congrès s'ajourner. Nous demandons, nous, un ajournement immédiat, afin que le Tarif soit maintenu. Passez les résolutions de M. Hannegan, et laissez à la prochaine session le soin du Tarif. Si nous accordons maintenant au Sud tout ce qu'il veut, il jouira au prochain Congrès d'une puissance absolue, n'ayant plus à obtenir aucune faveur de l'Ouest et du Nord. L'intérêt de l'Ouest, non moins que celui du Sud, demande une réduction immédiat du Tarif; mais il vaut mieux pour nous supporter encore cette charge pendant un peu de tems que de souffrir, sans la moindre opposition, les indignités que le Sud vient de nous faire subir. C'est un dangereux précédent que de tout lui accorder quand il ne fait absolument rien pour nous. Encore une fois: "Ajournez."

Tous les symptômes sont donc fort significatifs; et la position de l'administration est des plus tristes: voilà cependant les résultats de son système de tergiversation et de déception. La Pennsylvanie menace M. Polk parcequ'il manque aux promesses qu'il a faites dans sa lettre au colonel KANE; et l'Ohio lui montre les dents parce que, après avoir hautainement réclamé la totalité de l'Orégon, il en a laissé aller sans bruit la partie septentrionale. On avouera que c'en est assez pour justifier les appréhensions de l'organe officiel. On pourrait trembler à moins. Le mécontentement en effet est déjà presque passé à l'état de révolte ouverte.

WM. O. BUTLER, du Kentucky, qui vient d'être nommé major-général des volontaires, est un des plus braves militaires que possède notre pays, et il sort d'une famille qui s'est illustrée dans la guerre de la révolution. Le général Washington porta un jour le toast suivant: "Aux cinq Butler, cette noble bande de dignes frères." Wm. O. Butler est le fils de l'un de ces cinq frères. En 1812, il fut un des premiers à courir à la défense du Nord-Ouest. Entré comme caporal dans l'armée du général Winchester, il devint bientôt enseigne, et eut à supporter toutes les misères d'une des plus rudes campagnes dont on ait garde le souvenir. Il se distingua par son audace et sa présence d'esprit dans les sanglantes batailles livrées le 18 et le 23 janvier 1813, sur les bords de la Rivière-Raisin.

Plus tard, il vint rejoindre dans le Sud l'armée du général Jackson et fut le compagnon fidèle de ce grand capitaine pendant toute la campagne qui se termina par la victoire de la Nouvelle-Orléans. Sur ce nouveau théâtre, il ne se signala pas moins que dans le Nord. Son intrépidité et sa bouillante valeur éclatèrent surtout dans l'action du 23 décembre; il s'y trouva chargé du commandement du 44e régiment où il servait comme capitaine; il poussa si vigoureusement l'ennemi, qu'il se trouva bientôt fort en avant du reste des troupes, et l'on avait quelques inquiétudes sur son sort, lorsqu'on le vit reparaître dans le plus bel ordre. Le général Jackson, à la suite de cet exploit, obtint pour lui le brevet de colonel. Ses prouesses dans la journée du 8 ne furent pas moins brillantes. Aussi, le héros sous lequel il servait, l'appréciait-il fort, et il en a donné la preuve dans une lettre qu'il écrivait quelques mois avant sa mort.

"Qu'il me suffise de dire qu'en toute occasion le colonel Butler a déployé ce courage héroïque et ce sang-froid au milieu du danger, qui distinguent le bon officier à l'heure du combat. Ces nobles qualités se sont deployées de la façon la plus brillante dans la nuit du 23 décembre 1814, et dans la journée du 8 janvier 1815, aussi bien que durant tout le temps où les Anglais sont restés en présence de la Nouvelle-Orléans. Bref, on le trouvait partout où le devoir l'appelait. Je ne hazarde rien en disant que, si notre pays venait à être de nouveau en guerre dans un moment où le colonel n'aura pas dépassé l'âge de l'activité, ce serait un des meilleurs choix qu'on pourrait faire pour commander notre armée et pour guider nos aigles à la victoire. Il a assez d'énergie pour accepter la responsabilité des actes qui doivent conduire au succès, assez d'énergie pour assurer le bien de son pays."

Le général Jackson avait eu tout le temps de bien apprécier le colonel Butler; car indépendamment de la campagne que ce dernier avait faite sous ses ordres, il l'eut pour aide-de-camp pendant plusieurs mois après la guerre. En 1817, lors de la réduction de l'armée, le colonel Butler donna sa démission et rentra dans la vie civile où sa carrière n'a pas été non plus sans bonheur.

LA SOUS-TRÉSORERIE.—On lit dans une lettre adressée de Washington au *North-American* de Philadelphie:

"On assure que M. Calhoun s'est dernièrement, dans une conversation particulière, prononcé contre toute action immédiate sur le plan de Sous-Trésorerie. Il approuve la mesure en elle-même, mais il croit qu'elle ne serait pas en ce moment bonne pour le pays. Il est heureux que des hommes de la trempe de M. Calhoun occupent dans la vie publique, afin d'apporter à leurs collègues plus jeunes et plus impétueux le trésor de leur expérience. Si les dispositions de M. Calhoun sont telles qu'on le dit, il est probable qu'aucun changement n'aura lieu cette année dans notre organisation financière. C'est encore une source de mal relevé pour le moment."

[illegible]

RÉPUBLIQUE DE RIO-GRANDE.—L'attention publique toute préoccupée de la guerre, des succès que nous avons déjà obtenus et de ceux que nous obtiendrons sans doute encore, ne s'est pas arrêtée peut-être assez sur de graves indices, signalés seulement en passant par nos diverses correspondances. Nous voulons parler des tendances qui se manifestent parmi les populations riveraines du Rio-Grande: ces populations sont lasses du joug de Mexico qui les a toujours fort maltraitées, et elles ne seraient point fâchées d'essayer de l'indépendance. Elles ne se sont point encore prononcées hautement sur ce point; mais d'après une sorte d'agitation interne qui y règne, d'après les mouvements que s'y donnent certains hommes influents, d'après les ouvertures mêmes qui ont été faites au général Taylor par Caravajal lors de son séjour à Corpus-Christi, il est évident que quelque chose se prépare. Notre correspondant "Caporal" ne disait-il pas dernièrement que les Alcades des différentes villes qui avoisinent le Rio-Grande, devaient, de concert avec Canalès, proclamer indépendantes les villes placées sous leur administration. Il n'y aurait rien de surprenant si, d'ici à quelques semaines, nous apprenions que les provinces de Tamaulipas, de Nouveau-Léon, de Cohahuila et Chihuaha, et peut-être aussi du nouveau Mexique, se sont réunies pour répudier la suzeraineté de Mexico et former un nouvel Etat. Ce serait en quelque sorte dans l'ordre naturel des choses.

Ce nouvel Etat traiterait nécessairement pour son compte avec le gouvernement Américain, stipulerait une neutralité qui serait la paix pour le moment, et l'annexion dans quelques années. En effet le voisinage des Américains exercerait bientôt son influence d'assimilation sur une population qui ne demande qu'à vivre tranquille à l'abri de bonnes institutions et qui jusqu'à ce jour n'a connu que les misères d'un mauvais gouvernement et les souffrances de la guerre civile. L'émigration Américaine s'infiltrerait bientôt sur les bords du Rio Grande comme elle l'a fait sur ceux du Colorado et du Brasos; elle transformerait une contrée déserte et pauvre encore en un pays fertile et riche, tout en régénerant par son alliance la race amollie qui l'habite. Ce serait bientôt, nous le répétons, une étoile de plus à peindre sur la bannière de l'Union.

Le projet d'indépendance auquel nous faisons allusion, n'a donc rien qui puisse le faire voir d'un mauvais œil par les Américains. Ils n'ont qu'à gagner à l'indépendance de leurs voisins; car, grâce à leur puissance d'attraction, ils sont sûrs de les voir entrer dans la sphère de leur confédération. Nous verrons si ce projet se réalisera. La seule chose que nous souhaitions, c'est que les hommes qui se mettront à la tête du mouvement, ne soient pas trop indignes de leur mission, et qu'ils puissent donner à la République qu'ils créeront ce que demande toute république, l'ordre et la liberté.

VOLONTAIRES.—Le *New-World*, venant de Cincinnati, a amené cinq compagnies du 1er régimen des volontaires de l'Ohio; elles s'élèvent ensemble à 406 hommes, sous le commandement du col. Mitcheil, du major Th L. Hamer, et des capitaines Ramsey, Moore, Gideons, Hamilton et Heniston. Le reste de ce régiment est venu à bord du *Carolina*; et le *Tuscaloosa* amène une partie du 2d régiment.

—L'*Alexander Scott* a amené de Louisville la compagnie du capt. Dougherty, qui appartient au régiment Kentuckien du colonel McKee.

Le vapeur *Caroina*, arrivé hier soir de Cincinnati, a à bord cinq compagnies de volontaires de l'Ohio, faisant un total de 423 hommes, sous les ordres du lieutenant-colonel Willer.

Les navires *General Veazie* et *Governor Davis* ont été affrétés par le gouvernement pour transporter les volontaires aux Brasos.

Les navires *Sea-Lion* et *Shannunga* partiront ce soir, du camp Jackson, avec le second régiment des Volontaires Kentuckiens.

Chronique Locale.

Le Coroner a fait hier la levée de deux corps: l'un à l'encoignure des rues Bourbon et St-Philippe; c'était celui de Florian Bolinger, Allemand, âgé d'environ 29 ans, et mort d'une attaque d'apoplexie foudroyante. L'autre était celui d'un garçon de couleur de 14 ans, qui s'est noyé dans le lac à l'extrémité du chemin de fer.

John Dolan, accusé d'avoir volé un saumon en plomb, a été envoyé par le recorder Baldwin devant la Cour du 1er district.

Deux individus ont eu hier une rixe dans la rue de l'Hôpital, près de la rue de Condé. L'un a tiré sur l'autre un coup de pistolet qui, par bonheur n'a atteint personne. Tous deux ont été arrêtés et comparaîtront devant le recorder Génois.

Un homme est tombé hier soir d'une fenêtre au troisième étage d'une pension, rue de la Levée près celle Notre-Dame, et s'est tué.

IERE. COUR DE DISTRICT.—Stephen Franklin a comparu hier devant cette cour, sous prévention de détournement de fonds. M. Franklin est accusé d'avoir, le 30 mars dernier, reçu 196 balles de coton, de les avoir vendues le jour même ou le lendemain, et d'avoir suspendu ses paiements le 1er. avril; mais en même tems il a été prouvé que le propriétaire du coton a reçu d'abord une somme de $4650, puis une autre de $1880, et que Franklin lui avait assuré le réglement total s'il voulait lui laisser du tems. L'affaire sera continuée. MM. Soulé, Grymes et Maybin se présentent au nom du défendeur, et l'accusation est soutenue par l'avocat général, assisté de M. S. S. Prentiss.

—Emilie Andrea Pierce contre R. M. Carter, son mari. Il s'agit d'une demande en séparation de biens. La cour prononce en faveur de la demanderesse, dont elle fixe les reprises à $2,958. 71.

—Andrew Martin, h. d. c. l. est condamné pour larcin à deux ans d'emprisonnement au pénitentiaire d'Etat.

Une lettre reçue en cette ville, porte que M. FIOT, régisseur du Théâtre d'Orléans, en se rendant de Louisville à Cincinnati, a été complètement dévalisé—on lui a volé à bord tout son argent et ses vêtements.

LA MALLE du Nord a manqué hier audelà de Charleston. Nous approchons du moment où les nouvelles du paquebot à vapeur du 19 vont nous arriver. Il est fort à souhaiter que le service reprenne bien vite de la régularité.

On écrit de Key West, sous la date du 27 juin:

"Le navire Russell de Kingston, Maine, allant de la Nouvelle Orléans, à Gibraltar, par la voie de Boston, avec une cargaison de tabac, s'est jeté le 22 dans la matinée sur le recif de l'Alligator. Les sauveteurs sont venus à son secours, l'ont débarrassé d'une partie de sa cargaison, puis l'ont amené au port. Il n'a presque pas souffert et pourra repartir sans décharger. Le sauvetage a été fixé par arbitres à $6700, c'est à dire environ 28 pour cent de la valeur estimative de la cargaison et du navire.

"Le brigantin *Nelson* est parti pour Londres le 21. Le vapeur *Massachussetts*, venant d'Alexandrie et ayant à bord six cents recrues pour l'armée de Rio Grande, est passé en vue de ce port et a communiqué avec un des pilotes. Le cutter à vapeur *McLean*, cap. Howard, ayant achevé son chargement de charbon, partira demain."

TENNESSEE.—Un jeune nègre de seize ans a assassiné le 23 juin, à cinq milles environ de Shelbyville, une demoiselle Pollock. On ne dit point quelle est la cause de ce meurtre qui a été commis à l'aide d'une grosse pierre. La victime avait la tête horriblement broyée. L'assassin a été arrêté peu de tems après et enfermé dans la prison de Shelbyville.

RIVIERE-ROUGE.—On lit dans le *Republican* de la Rivière-Rouge, du 4 courant:

"La Rivière-Rouge sera peu pratiquée cet été: les nouvelles seront rares, ainsi que les provisions pour ceux qui ne s'y seront point pris à l'avance. Tous les bateaux qui faisaient le service, quittent cette ligne: le *De Soto* et le *Rodolph* feront peut-être encore un voyage, mais la chose est douteuse. Sous peu de jours, les chutes ne pourront plus être franchies, et la population qui habite le cours supérieur de la rivière seront privés, pour le reste de la saison, de communications par eau, à moins qu'un bateau n'y remonte immédiatement. Il serait malheureux qu'un commerce qui peut entretenir au moins cinq bateaux d'un faible tirant d'eau, deux au-dessus et trois au-dessous des chutes, n'en ait pas un à sa disposition pendant la saison d'été."

Navigation à vapeur Transatlantique.—Une compagnie Américaine pour la navigation à vapeur sur l'océan s'est organisée à New-York. "Cette compagnie a obtenu une charte d'incorporation, dit le *Mirror* de N. Y.; elle a choisi ses directeurs et passé un contrat avec le gouvernement pour le transport des malles. Le premier navire est en voie de construction; le capitaine est désigné, aussi bien que le cuisinier et le maître d'hôtel; le jour du départ est fixé et quelques-unes des cabines sont retenues déjà! New-York a lieu de se réjouir de ce glorieux projet qui est destiné à former une nouvelle ère dans l'histoire de son commerce. Toutefois le fonds capital de la compagnie ($1,000,000) n'est pas entièrement pris; mais il ne manquera point d'amateurs. Les actions sont de $100 chaque; et lors même que les navires n'auraient point de passagers, la somme de $400,000 que la compagnie recevra annuellement du gouvernement suffirait pour assurer de beaux dividendes. Mais les passagers ne manqueront point avec des navires comme ceux que veut construire la compagnie. Ce sera ce qu'il y aura de plus sûr, de plus rapide et de plus élégant sur l'Atlantique. Chacun d'eux sera de 1750 tonneaux, avec une machine à vapeur de la force de mille chevaux. Ils partiront de New-York deux fois par mois pour aller à Cowes et à Brême, peut-être aussi au Havre."

WASHINGTON.—On lit dans la correspondance que le *Courier* de Charleston reçoit de la métropole:

"Il est certain que M. Buchanan sera nommé sous huit jours au siége vacant à la Cour Suprême. On lui donne divers successeurs au Département d'Etat; mais il est fort probable qu'aucune décision n'a encore été prise à ce sujet. On paraît supposer toutefois que la poste sera offert au Col. Wm. R. King.

"Le bruit court qu'un nouveau compromis sur la question du Tarif s'élabore entre MM. Calhoun, Webster et Benton. M. Webster serait parti pour le Nord afin de s'entendre à ce sujet avec les manufacturiers.

"Le substitut que M. Hungerford a proposé au lieu et place du bill, est un compromis. Les démocrates de l'Ohio et de New-York le soutiendraient. Il abolit le principe du minimum, mais il conserve les droits spécifiques, et il est calculé de manière à produire un revenu [illegible]

[illegible]

Les personnes qui désirent faire parvenir des lettres aux volontaires de l'armée de Rio Grande, n'ont qu'à les remettre à la poste; mais elles doivent avoir soin de marquer le nom de la compagnie et celui du régiment auquel appartient le volontaire. Un navire à vapeur doit partir samedi matin pour les Brasos de St. Yago.

On lit dans le dernier numéro de l'*Aurore des Canades*:

CURIOSITÉ.—Montréal possède dans ce moment un squelette vivant, une ombre d'hombre pour ainsi dire dans la personne du Dr. Alexander Edson, frère du célèbre Calvin Edson que nous avons vu il y a plusieurs années, faire l'étonnement de notre bonne ville par sa maigreur et son décharnement. Il paraît que celui-ci ne lui en cède pas, tant sous le rapport de la maigreur que sous celui de la grandeur, étant un homme de près de six pieds de haut. Il ne pèse que cinquante livres. Avis aux amateurs qui désirent palper de la chair maigre et surtout aux hommes de l'art et aspirants à la médecine qui cherchent à approfondir le mécanisme de l'espèce humaine.

FEUILLETON.

LES TROIS SŒURS.

Voir l'Abeille du 13 juin au 9 juillet.

XVIII.

HISTOIRE DE MME. DE FARGIEL.

Cependant Mme de Fargiel suivait toujours le petit sentier sur la lisière de la forêt.

En débusquant sur la route elle eut tout à coup devant les yeux un coupé de fort bon style, attelé de deux chevaux anglais, d'une encolure assez fière. Elle s'avança vers le coupé avec quelque surprise, car elle ne se rappelait pas l'avoir jamais vu, soit au château de son père, soit dans la cour de sa maison à Paris. Tout en s'approchant, elle regarda les armes du comte d'Orbessac, mais elle les voyait pour la première fois.

—Si c'était lui! C'est possible! dit-elle avec un mouvement subit d'appréhension et de colère.

Mais au même instant elle aperçut Maurice et Béatrix à demi cachés dans les arbres. Ils se promenaient lentement, tout en regardant de minute en minute si Mme de Fargiel ne venait pas à leur rencontre par le chemin du château. Ils ne s'attendaient guère à la voir arriver derrière eux. Mme de Fargiel pensa d'abord, avant d'être aperçue, à retourner au château sans leur parler, mais elle jugea plus prudent de savoir ce qu'ils venaient faire. Elle était curieuse en même temps d'apprendre par quel miracle Maurice était sorti de Clichy. Elle l'aborda de l'air du monde le plus dégagé:

—Ah! Monsieur, lui dit-elle, comme je suis heureuse de vous revoir! je n'étais pas sans quelque inquiétude, car enfin, l'autre jour, je n'ai rien compris à ces trois ou quatre alguazils doublés de trois ou quatre sergens de ville, qui avaient l'air si en peine de votre logement.

—He mon Dieu! madame, dit Maurice d'un air railleur, après un salut glacial et respectueux, je savais que les femmes avaient l'art de combattre les hommes, mais Samson n'est pas toujours vaincu par Dalila.

Mme de Fargiel se mordit les lèvres, tout en ayant l'air de ne pas comprendre.

Elle se tourna vers Beatrix.

—Est-ce qu'il y a aujourd'hui des courses à Chantilly?

—Non, madame, dit Béatrix d'un air grave. Il y a aujourd'hui un homme qui va mourir au château de Marvy; cet homme, c'est mon père et le vôtre, je viens prier pour lui.

La comtesse essaya de sourire.

—Savez-vous, madame, que cette manière de parler m'étonne dans la bouche de Mlle Beatrix, qui a le privilége d'égayer si bruyamment le parterre d'un joyeux théâtre.

Beatrix leva la tête avec dignité.

—Madame, chacun joue la comédie sur son théâtre; le vôtre est sans doute de meilleure compagnie; mais brisons-là, je vous prie, vous savez pourquoi je viens?

—J'avoue que jusqu'ici je n'ai pu prendre au sérieux....

—Qu'importe? madame, je ne suis venue ni pour railler, ni pour me plaindre; bien que votre accueil ne m'ait pas été très favorable, je vous regarde toujours comme ma sœur, car je suis bien convaincue que vous finirez par reconnaître que je suis la vôtre.

Maurice se promenait de long en large pour laisser les deux jeunes femmes s'expliquer plus librement. Béatrix supplia la comtesse de la conduire près de Mme de Parfondval; mais vainement elle mit en œuvre toute cette éloquence du cœur qui trouvent toujours celles qui en ont dans les graves circonstances de la vie, Mme de Fargiel lui répondit froidement qu'elle ne permettrait à qui que ce fût de troubler les dernières heures de son père.

—Maintenant que vous savez ma décision, ajouta-t-elle avec impatience, que me voulez-vous?

—Rien, répondit Beatrix avec un imperceptible sourire; cachez seulement que je vous ai attendue, afin que ma sœur Marguerite ait le temps d'arriver jusqu'à mon père.

Mme de Fargiel bondit comme un daim blessé.

—Votre sœur Marguerite! elle est ailée au château?

—Oui; trouvez-vous donc si étrange qu'une fille aille voir son père! Quand vous êtes arrivée ici, elle était déjà dans l'avenue.

—C'est un piége indigne! s'écria Mme de Fargiel en s'éloignant à la hâte vers l'avenue.

Mais Maurice ne voulait pas qu'elle retournât si tôt pour interrompre Marguerite. Il alla droit à elle.

—Madame, dit-il, avec une gravité respectueuse, vous ne retournerez pas seule au château; permettez-moi de vous offrir mon bras.

Mme de Fargiel regarda Maurice pour voir s'il parlait sérieusement.

—Je ne vous comprends pas, Monsieur, dit-elle avec un air dédaigneux.

Maurice voulait que Marguerite eût le temps de parler à son père; il insista avec beaucoup de bonne grâce. Pendant les prières de Maurice et les refus de Mme de Fargiel, Beatrix s'avançait vers le château du côté de l'avenue. La comtesse s'aperçut qu'elle n'avait plus qu'un parti à prendre, c'est à dire de laisser aller les choses et de s'en rapporter à sa destinée: jusque-là d'ailleurs il n'avait pas été mauvaise; elle comptait aussi beaucoup sur l'amour de son père et sur ses sentiments de vengeance. Elle prit donc le bras du comte d'Orbessac, qui commença par lui vanter les beaux sites de Marvy, les vieux arbres de la forêt, les étangs, les cascades, les prairies: il ne savait pas ce qu'il disait, et Mme de Fargiel ne l'écoutait pas.

Beatrix marchait toujours en avant. Maurice lui avait dit qu'il voulait tenter une dernière fois de ramener sa sœur à de meilleurs sentiments. Mme de Fargiel, se voyant seule avec le comte d'Orbessac, lui proposa de rentrer par le parc. Il inclina la tête en signe d'assentiment. Dès qu'ils furent dans le parc, Maurice aperçut la pièce d'eau.

—Voulez-vous passer par là? demanda-t-il à la comtesse.

Elle se laissa conduire devant la pièce d'eau.

—La jolie nacelle! dit Maurice en mettant un pied sur le bord d'une petite barque amarrée dans les herbes.

Tout en disant cela il y avait entraîné Mme de Fargiel qui, en dépit d'elle-même, ne pouvait se défendre d'un secret plaisir à se trouver avec lui.

—C'est un chemin de traverse, dit-il en souriant pour la rassurer.

Il avait saisi les avirons; déjà la nacelle voguait en pleine eau. Il pensait que Marguerite devait alors plaider noblement sa cause et celle de sa sœur.

—Savez-vous, Madame, que le château de Marvy est des plus pittoresques! On va quelquefois bien loin pour admirer la nature dans ses aspects farouches et riants; au château de Marvy on a tous les aspects, le rocher et la cascade....

Maurice s'interrompit.

—Avez-vous été en Suisse, Madame?

—Jamais! répondit-elle.

—C'est étonnant, reprit-il en regardant la comtesse d'un œil profond.

—Quoi d'étonnant? lui demanda-t-elle avec quelque embarras.

—C'est qu'on m'avait raconté une histoire. Tenez, c'est Salomon, le vieux juif que vous connaissez depuis peu, qui me l'a contée ce matin, car il sait tout.

—Je n'aime pas les romans, dit-elle, en effleurant l'eau du bout de son ombrelle.

—Mais, Madame, c'est une histoire et non point un roman. Voici ce qu'on m'a raconté:

Mme de Fargiel avait pâli.

—Mais remarquez bien, Monsieur, que nous n'arrivons pas.

En effet, Maurice ramait à tour de bras sans s'approcher de la rive.

—C'est vrai, Madame, dit-il avec un air victorieux; mais, que voulez-vous? on n'a pas si souvent le bonheur de voyager en si belle compagnie; pourquoi ne pas faire un voyage au long cours quand on est sur l'eau? D'ailleurs je ne vous ai pas raconté l'histoire....

—Voulez-vous que je rame à mon tour? vous jugerez de ma grâce à courir sur l'eau.

—Qui en doute? Je vous disais donc....

—Est-ce qu'il serait? pensa Mme de Fargiel.

—L'héroïne de cette histoire se nommait.... prenons un pseudonyme.... Mme de Renneville.

—Savez-vous, Monsieur, interrompit encore Mme de Fargiel, que vous avez là une fantaisie assez impertinente: me faire voyager de force et me accoler malgré moi une histoire que je ne veux pas entendre.

Disant ces mots, la comtesse détourna la tête et regarda la vague qui soulevait la barque. Maurice continua résolument:

—Voici l'histoire en peu de mots. Mme de Renneville était née pour être belle. Dans cette nature sans enthousiasme, l'esprit, ou plutôt la coquetterie, qui est souvent l'esprit pour les femmes, avait trop vite étouffé le cœur; Mme de Renneville n'avait pour ainsi dire pas eu de vraie jeunesse, la jeunesse naïve et franche, pleine de foi dans tous les nobles sentiments. Pour quelques femmes, aimer, c'est vivre; pour quelques autres, vivre, c'est être belle. Mme de Renneville n'avait eu de culte que pour sa beauté.

Aussi, dès qu'elle eut ce qu'on est convenu d'appeler l'âge de raison, sans doute parce qu'ordinairement c'est l'âge de la folie, elle ne pensa qu'à trouver un beau piédestal pour élever sa beauté. Pour les unes, le piédestal, c'est l'amour; pour les autres, c'est l'esprit; pour celles-ci c'est le scandale; pour celles-là (elles sont en petit nombre), c'est la vertu. Mme de Renneville voulut un piédestal d'argent.

Mme de Fargiel s'écria avec impatience:—Je vous dis, Monsieur, que je ne vous écoute pas.

—Qu'importe? dit Maurice d'un air déterminé, je me raconte cela à moi-même pour charmer les ennuis du voyage, comme dit la chanson.

Je continue donc:

A seize ans, à l'âge où l'âme va de mystère en mystère dans les enivrantes rêveries qui vous emportent si loin du monde et des plaisirs qui rampent terre à terre, Mme de Renneville s'inquiétait de la fortune de son père, et se disait tout bas, de l'air le plus dégagé: Quand mon père sera mort j'aurai cinquante mille livres de revenus.

Quand elle eut dix-huit ans, deux hommes se présentèrent pour demander sa main; l'un avait trente ans et cinq à six cent mille francs, l'autre avait cinquante ans et un peu plus d'un million; le premier avait les charmantes et folles qualités de son âge; il se fût galamment ruiné pour assouvir les caprices d'une femme aimée; le second était raisonnable même sentimentaire; il tenait ferme à son argent comme à lui-même.—Elle épousa le second.

C'était le comte de Renneville, un galant homme d'ailleurs, mais qui avait eu [illegible] jusqu'à la fin—ce qui fut fait bientôt en compagnie de sa jeune femme.

Dès les premiers jours du mariage, Mme de Renneville mit si bien en œuvre les ressources de sa coquetterie, que le comte écrivit sous sa dictée un testament où il lui abandonnait l'usufruit de tous ses biens meubles et immeubles. "Mais, dit-elle mélancoliquement quand il eut signé, je mourrai avant vous.... je ne le sens que trop.... ma mère est morte jeune." Le comte de Renneville rassura sa femme.

Trois ans après, ils voyageaient dans les glaciers de la Suisse. Ils devaient, sur la prière de la dame, qui avait, disait-elle à son mari, le sentiment du pittoresque, aller respirer sur les plus fiers sommets des Alpes.

En quittant Paris, la comtesse de Renneville avait dit à un jeune ami du comte en lui abandonnant sa main:—*Je pars sans vous; mais n'est-ce pas avec vous que je voyagerai?* Un soir, dans une hôtellerie de Chemoum, elle écrivit ce petit billet à celui qu'elle avait baisé la main au départ: "C'est demain que nous devons gravir la mer de glaces. Ah! si c'était avec vous, je me reposerais au sommet tout éblouie et tout éperdue sur ton cœur, et là, celle qui fut si coupable pour t'avoir trop aimé, demanderait pardon à Dieu et se précipiterait dans le torrent.... mais en vous entraînant avec elle."

Le lendemain, en effet, Mme de Renneville partit avec son mari pour son ascension qui n'était pas sans périls.

M. de Renneville n'avait accepté qu'avec mauvaise grâce; mais le moyen de refuser à une femme de courir des dangers avec elle! Il partit! —il ne revint pas.

Mme de Fargiel laissa tomber son ombrelle dans l'eau.

—Mon ombrelle! s'écria-t-elle d'un air effaré, sans doute pour cacher son trouble.

—Il s'agit bien d'une ombrelle, dit Maurice avec feu.

Il poursuivit son récit:

Le soir Mme de Renneville rentra seule à l'hôtellerie, à demi morte de terreur.

Elle appela un médecin et lui demanda la grâce de mourir, disant qu'elle ne pouvait survivre au seul être qu'elle aimât en ce monde.

Le lendemain cependant, elle parla de son père et se résigna à vivre. Au bout de huit jours, elle partit pour l'Italie, priant le médecin qui, selon elle, l'avait sauvée, d'écrire à son père et à quelques-uns de ses amis, qu'après le terrible coup qui l'avait frappée, on l'avait conduite à Nice, où la nature si bienfaisante achèverait de la guérir, mais qu'il ne fallait pas trop se flatter de la voir bientôt retourner à Paris, car elle était atteinte presque mortellement. "Pour qu'ils soient moins effrayés là-bas, dit-elle au médecin, ne leur écrivez pas comment M. le comte de Renneville est mort. Parlez-leur, si vous voulez, d'une apoplexie foudroyante."

A Nice, Mme de Renneville eut l'art de paraître malade pendant six mois. Elle y rencontra quelques personnes de sa société; elle leur fit comprendre qu'il ne fallait pas l'interroger sur son malheur, parce qu'a certain souvenir cruel elle retombait trop profondément dans son chagrin.

Avec son conteneur lui-même, car elle en avait un comme toutes les honnêtes femmes, elle n'était jamais entrée dans ces tristes détails.

Or, voici ce que racontait le guide qui avait accompagné au sommet du Mont-Blanc le comte et la comtesse de Renneville:

Cet homme leur avait en vain recommandé de le suivre pas à pas. La comtesse semblait s'inspirer par l'air et l'espace, elle allait de çà de là, tantôt seule, tantôt entraînant son mari, et, ardie comme une personne qui à un jour de liberté; arrivée à un certain point nommé la Roche-du-Pic, elle s'arrêta et pria son mari de venir contempler avec elle l'effrayant et sublime spectacle qui se déroulait sous ses yeux. A peine eut-il mis le pied sur le bord du précipice, elle s'écria d'une voix éclatante: *J'ai le vertige!* elle tendait les bras d'un air d'épouvante; le comte voulut la saisir et l'entraîner; mais comme elle se débattait le comte fut tout à coup renversé dans le mer de glace.

—C'est un roman! s'écria Mme de Fargiel qui n'avait pas une goutte de sang dans le visage; où voulez-vous en venir?

Maurice poursuivit gravement:

—Peut-être le comte de Renneville, pris d'un vertige, peut-être était-il pris de jalousie, peut-être.... mais on n'est jamais bien sûr d'accuser la comtesse.... Elle le pleura longtemps!

Cependant, à Nice, vers le milieu de l'hiver, un jeune ami du comte, le dernier venu à la cour de la comtesse, en mémoire de ses ... qui dirent qu'elle était charmée.

Elle revint à Paris, courut le beau monde, les fêtes, les spectacles, les promenades.... Paris ne la connaissait pas. Elle vit ... Elle ne voyait son père qu'à de rares intervalles.... Il avait acheté, pour lui complaire, le petit château de Marvy, dans l'espérance qu'elle irait y vivre avec lui pendant six ou huit mois de l'année; au moins elle venait y faire son voyage; mais c'était à peine si elle y daignait ... huit jours.

On l'accusait d'avoir des amans. Parmi les plus assidus on citait le prince de Waldenthal, non pas qu'il lui plut davantage que les autres, mais parce qu'il était prince et qu'elle espérait devenir princesse.

Maintenant, madame, direz-vous encore que c'est un conte?

La comtesse s'était remise peu à peu de son émotion.

—Mon Dieu, monsieur, dit-elle en cachant son ressentiment, c'est de l'histoire si vous voulez; mais vous savez comment on écrit l'histoire. Maintenant vous direz-je que votre piége était grossier?

—Chut! madame, je suis bien à prendre; je le sais, mais remarquez bien qu'il ne s'agit tout simplement pris ma revanche: vous m'avez emprisonné à Clichy, où l'on n'entend que de mauvais propos, je vous ai emprisonné sur l'eau pour vous faire entendre de mauvais propos.

Mme de Fargiel interrompit le comte d'Orbessac.

—Et où voulez-vous en venir?

—Mon Dieu! je ne suis pas un procureur-général. Les femmes, ne pouvant se délivrer de leurs ennemis par le duel, préméditent d'autres vengeances.... Ceci ne m'empêche pas de vous trouver belle, d'adorer ces longs cheveux qui révèlent tant de caprices charmants, ce cou noble et fier qu'eût envié Diane aux pieds d'argent, cette main si blanche....

Maurice avait abandonné l'aviron pour saisir la main de la comtesse. Il voulait étudier dans toutes ses phases la passion qu'il emportait malgré lui vers cette femme qu'il connaissait trop, cette femme si charmante encore dans sa perversité.

La comtesse avait abandonné sa main, en pensant que c'était le seul moyen qu'elle eût d'aborder sur la rive. Comme elle avait l'art des séductions, elle avait à propos penché nonchalamment son cou voluptueux, en effleurant presque les lèvres de son ennemi. Elle avait calculé juste.... en effet, Maurice eut beau ramer de l'autre main, il s'embarrassa dans les herbes. La comtesse se leva et sauta dans le parc avec la légèreté d'une fée. Maurice lui reprit la main. Se voyant libre elle la dégagea d'un air dédaigneux.

—J'ai voulu vous prouver, Madame, que j'étais capable de lutter avec vous.... Vous voyez que je vous connais; je sais les côtés faibles.... Croyez-m'en: vous allez trouver vos deux sœurs au lit de votre père; valent-elles moins que vous! soyez la première à leur ouvrir les bras.

—Jamais! s'écria la comtesse.

ARSENE HOUSSAYE.

(La suite à demain.)

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPÉDIÉS.

Navire Shanunga, Patten, Brasos St Jago.		J F Whitney & co
Barque Tarquin, Arding, Matagorda,		J W Zacharie & co
Theodosia, Irving, Liverpool,		Campbell & Rickarby
Goel. Elizabeth Caroline, Morton, Apalachicola et St Marks,		F E Lindenberger & co
Steamer St Louis, Hyde, St Louis		Hyde & Oglesby

ARRIVÉS.

Navire London, Baker, de Philadelphie.
Desdemona, Emerson, de Boston.
Steamers Rainbow, Belleck, de Bayou Sara.
Bulletin, Church, de St. Louis.
Alex. Scott, Sturgeon, de Louisville.
Paul Jones, Walworth, de Mill[illegible]'s Bend.
New World, Hitchcock, de Cincinnati.
Caroline, White, de Cincinnati.
Creole, Heirn, de Mobile.
Planter, Paxon, de Louisville.

EN RIVIERE—MONTANT.

Deux navires supposés être le Jas Perkins et l'Exchange, et cinq goëlettes noms inconnus.

Navire Alhambra, sur la barre, sortant.

DEPART DES NAVIRES A VAPEUR DE LIVERPOOL ET D'AMERIQUE.

	DE LIVERPOOL.	D'AMERIQUE.
Britannia	juin 19	juillet 16
Great Britain	juillet 7	août 1
Great Western	juillet 25	août 1

DATES.

New-York	juin 29	Liverpool	juin 4
Washington	juin 30	Havre	mai 30
Charleston	juil 1	Mexique	juin 11
Matamoros	juil 3	Havane	juin 27

C'est toujours avec un nouveau sentiment de bonheur et de reconnaissance, que le soussigné accuse les diverses offrandes qui lui sont adressées par des cœurs généreux, pour venir au secours des malheureux orphelins, qui vivent sous les auspices de la charité publique. C'est donc avec une vive satisfaction que je remercie au nom de ces innocentes créatures, la compagnie des Tirailleurs, capitaine Victor Burthe, qui vient malheureusement de se dissoudre, pour le don de deux cent douze piastres vingt cents qu'elle a faite à l'Asyle des Orphelins Catholiques de la Nouvelle Orléans.

10 juil F. D'AQUIN, Trésorier

La barque ELIZA BRAZ, capitaine Sears, de Boston, est actuellement en déchargement au Picayune Tier, en face des bâtisses du Triangle, 2le Municipalité. Les consignataires sont priés de venir recevoir leurs marchandises à la Levée, autrement elles seront emmagasinées à leurs frais et risques.

10 juil RICKER & PEARSON, 62 Camp

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ No. UN. Séance de lundi, 6 juillet 1846.

RÉSOLU que le Maire est et demeure autorisé à affermer à son bureau, samedi prochain, onze du courant, à midi, au plus offrant et dernier enchérisseur, la plate-forme pour le terme d'une année du jour de l'adjudication, payable en billets à trois, six, neuf et douze mois de date, et endossés à la satisfaction du comité de finances. Il est bien entendu que toutes les réparations à faire sont à la charge du fermier, et que le Conseil se réserve le droit d'annuler, quand il le jugera convenable, la dite ferme, en rendant au fermier les billets pour le reste du temps que la dite ferme aura à courir.

(Signé) JH. GENOIS, Recorder.
Approuvé le 6 juillet 1846.
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.

En conséquence de ce que dessus, avis est par le présent donné, que samedi, onze du courant, à midi, j'adjugerai la ferme de la plate forme, conformément à la résolution qui précède.

Nouvelle-Orléans, le 9 juillet 1846.
10 juil A. D. CROSSMAN, Maire.

$10 DE RECOMPENSE.

PARTI marron de chez le soussigné, le 15 juin le mulâtre nommé JOE, [illegible] [illegible]

[illegible]

A VENDRE—En débarquement du [illegible] de Bordeaux: 220 caisses vin [illegible]

RENOVATEUR DES CHEVEUX, DE JONES.

Personne ne doute qu'en excitant les racines et la peau de la tête, une belle chevelure ne puisse être produite. Lorsque les racines sont en vigueur, un résidu de peau morte s'échappe de la tête et les cheveux deviennent d'un beau lisse. Ainsi lorsque les racines sont fermement prises, rien ne peut empêcher la croissance d'une superbe chevelure.

Le Renovateur de Jones produit les effets que nous avons énumérés ci-dessus. Nous prions ceux qui doutent, de lire le certificat ci-dessous d'une personne respectable.

[Du New York Sun, décembre 1841.]

Un de nos jeunes amis, demeurant rue Bleecker, et bien connu dans Wall Street, fut attaqué d'une fièvre; les cheveux du couronnement de la tête séchèrent, ceux des côtés de la tête devinrent roux, secs et remplis de peaux mortes. Par l'usage du Renovateur de Jones, il possède maintenant une superbe chevelure.

TEINTURE MAURE POUR LES CHEVEUX.

Pour teindre les cheveux rouges, gris ou autres couleurs sans teindre ou endommager la peau, à vendre au dépot de Dalley, No. 151, Chartres.

MAGICAL PAIN EXTRACTOR DE DALLEY.

Le véritable remède a toujours la signature du propriétaire H. Dalley, écrite sur l'enveloppe de chaque boite.—Dépot général, 98 Broadway, New York. Dépot du Sud 151, Chartres.

ATTENTION—Les articles ci après sont vendus seulement au dépot véritable de Remède Magique de Dalley, 30, rue Poydras, savoir: Onguent de Gray, Potion pour la fièvre aigüe, Extrait de Salsepareille, Parfumerie de choix; Huile acoustique pour la surdité, Vermifuge, Liniment de Hays, pour les hémorroïdes, remède contre la migraine, remède de Bernard, contre la colique. Teinture des Indes pour les cheveux, vernis pour les poêles, tuyaux et grates, Baume de Hoarhound, le meilleur remède pour les rhumes, consomptions, etc. 17 fevr

Vermifuge Canadien de J. Winer & Co.

Le meilleur vermifuge qu'on ait encore découvert pour toutes espèces de vers, qui non seulement les détruit tous, et donne de la vigueur à tout le système, mais encore il dissout et précipite tout le mucus qui séjourne dans l'estomac et les intestins des enfans, surtout de ceux qui sont mal portans. Le mucus forme le nid dans lequel engendrent les vers, et quoi faisant disparaître ce mucus, il leur est impossible de rester dans le corps. Ce remède bienfaisant dans ses effets, n'attaque pas le système, et la santé du malade s'améliore par son emploi, même quand on ne constate l'existence d'aucun ver. Ce remède étant doux à boire, l'enfant même le plus délicat ne se refuse pas à le boire.

Il est préparé et vendu par John Winer, Hamilton, C. W. & John Winer & Co. 88, Maiden Lane, N. J., et il se vend par MM. Hayes, 139, Fulton st., F. T. Quirk & Co., encoignure Columbia et Atlantic sts., C. Stone, 184, Fulton st.

Il se vend aussi par BERTRAND & SIBOS, à la Nelle. Orleans, encoignure des rues Royale et Bienville. 19 mai

MOUSSELINE LEGERE, POUR ROBES. (VENTE POUR EN TERMINER.)

LE soussigné offre à vendre 7000 yardes de Mousseline, Linon, Jaconats, Batiste et Organdi, convenables à la saison actuelle et provenant des dernières importations, qu'il vendra à moitié prix. Les dames qui veulent avoir de jolies robes à bas prix, sont invitées à venir les examiner. C. M. SIMPSON, 33, Chartres, encoignure Douane. 10 juil

RECEMMENT reçu par le navire Russia, de Bordeaux, 100 barriques Montferrand, 92 do Queyries, 10 pipes vieux cognac supérieur, 70 caisses huile d'olive supérieure, 13 bouteilles à la caisse, 340 paniers do do; 180 do anisette; 40 caisses kirsch, 5 do fruits à l'eau de vie; 38 barriques château Margaux, Montferrand, St. Julien, St. Emilion, d'importations antérieures; 12 paniers guignolet, 26 caisses liqueurs assorties, 60 do eau de fleur d'oranger, 4 do papier florette, 140 do salaisons; 30 do petit pois; 6 do curaçao, 10 do Marasquin; 8 bls et 8 damejeannes, vin sherry, 2 boites patés truffés; 100 caisses St Julien, à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co, 34, Tchoupitoulas. 10 jt

FARINE—1000 barils des moulins de St Louis, Washington, Eagle, Missouri, Rochester et Illinois, à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co, 34, Tchoupitoulas. 10 jt

CAFÉ de la Havane—70 sacs café vert, à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co, 34, Tchoupitoulas. 10 jt

CIGARES—44,000 cigares récemment reçus de la Havane, parmi lesquels se trouvent les marques suivantes: Estrella, Judio errante, Amazona, Victoria, Flor de Elba. Aussi d'importation antérieure—600,000 cigares de différentes marques, à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co, 34, Tchoupitoulas. 10 jt

COTONNADE—150 balles des Attakapas, à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co, 34, Tchoupitoulas. 10 jt

TOILE ET CORDE d'Emballage—125 pièces toile et 127 rouleaux cordages, à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co, 34 Tchoupitoulas. 10 jt

POUDRE à canon—D'Eden Park, en barillets, demi et quarts de barillets, garantie l'égale des marques favorites, en vente chez les soussignés, à la convenance des acheteurs. REYNAUD, CUCULLU & Co, 34, Tchoupitoulas. 10 juil

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS. 148 caisses en débarquement des navires Sophia Walker, Gloucester et Francoma, à vendre par R. G. HOBBS, 12, Douane. 10 jt

PORC—800 barils porc inspecté et autres qualités, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co, 92, Tchoupitoulas.

HARICOTS—100 barils Haricots blancs, en bon ordre et à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co, 92, Tchoupitoulas. 10 juil

FARINE—1200 barils de St. Louis, marques des boulangers, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co, 92, Tchoupitoulas. 10 juil

GENISSE—100 barils en feuilles, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co, 92 Tchoupitoulas. 10 juil

CONDUIT aux épaves de la Première Municipalité, rue Dumaine, entre Derbigny et Roman—Une VACHE blanche, zébrée de noir, sans marque autre marque ni étampe apparente.

Une VACHE chataine, le ventre et les deux jambes de derrière blancs, étampée sur la croupe droite T, sans aucune autre marque ni étampe apparente.

Une VACHE rouge et blanche, marquée aux oreilles, sans aucune autre marque ni étampe apparente.

Une VACHE rouge, le dos, le ventre, une partie de la queue et les deux jambes de derrière blancs, ayant une rouge sur le front, et une corne plus basse que l'autre, sans aucune autre marque ni étampe apparente.

Une VACHE rouge, une raie blanche sur le dos, le ventre blanc, étampée sur les cornes PJL, et les bouts sciés, sans aucune autre marque ni étampe apparente.

Une VACHE noire, une grande tache blanche en dessous du ventre, les cornes percées et étampée JJB renversé, d'un côté de la croupe EE, et de l'autre illisible, sans aucune autre marque ni étampe apparente.

Une VACHE blanche et noire, marquée aux oreilles, sans aucune autre marque ni étampe apparente.

Une VACHE rouge, une tache au-dessus de la croupe, le ventre et la queue blanche, sans aucune autre marque ni étampe apparente.

Une VACHE brune et blanche, marquée aux oreilles, sans aucune autre marque ni étampe apparente.

Une VACHE rouge et blanche, marquée aux oreilles, étampée sur la croupe d'un F, sans aucune autre marque ni étampe apparente.

Une VACHE rouge, le dos, le ventre, la queue et les deux jambes de derrière blanches, marquées aux oreilles, les cornes sciées, sans aucune autre marque ni étampe apparente.

Une VACHE blanche, les oreilles noires, marquées aux oreilles, un morceau de corde au cou, sans aucune autre marque ni étampe apparente.

Une GENISSE rouge, tachée de blanc, sans aucune autre marque ni étampe apparente.

Si d'ici au 25 juillet les dits animaux ne sont point réclamés, ils seront vendus au lieu et heure accoutumés par l'encanteur nommé par l'Etat. MICHEL DUREL, Gardien des épaves. 10 juil—10

PORTRAITS AU DAGUERREOTYPE.—A $3. Encoignure Royale et St Louis.

LE propriétaire de cet établissement a l'honneur de prévenir le public qu'il part incessamment pour la campagne. Les personnes qui désirent faire faire leurs portraits à un prix aussi réduit, devront donc se hâter de profiter du peu de jours que son atelier restera encore ouvert.

La parfaite ressemblance et le fini du travail sont garantis comme par le passé. 9 jt—8

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

CONSEIL DE LA MUNICIPALITE No. UN.

RESOLU que le Maire est invité à prendre aussitôt que possible, les mesures nécessaires pour l'ouverture des rues Villeré, Derbigny, Prieur et Roman, ainsi que pour celle de toutes les autres rues qui devront être ouvertes dans le faubourg Tremé.

Adopté le 17 juin 1846. JH. GENOIS, Recorder. (Signé)
Approuvé le 22 juin 1846. A. D. CROSSMAN, Maire.

En conséquence de ce qui précède, je préviens tous ceux que cela peut intéresser que dans soixante jours de dix, ni plus de trente jours à partir de la première publication du présent avis, le Conseil de la Municipalité No. Un agira sur la démarche dont il est fait mention dans la résolution ci-dessus, le tout conformément aux dispositions de l'acte législatif du 3 avril 1832, qui règle l'ouverture des rues dans la ville de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, le 8 juillet 1846.
9 juil—30 A. D. CROSSMAN, Maire.

$10 DE RECOMPENSE.

PARTIE marronne, la mulâtresse MARIANNE, âgée de 17 à 18 ans, taille d'environ 5 pieds, jolie figure. Elle s'est sauvée du steamboat au moment où elle allait partir avec son maître M. Justin Aubert. La récompense ci dessus sera donnée à quiconque la logera dans une des geôles de cette ville et le fera savoir au soussigné. L. EXNICIOS, 263, rue St. Philippe. 9 jt—17

BOTTES, souliers et Brodequins—60 caisses actuellement en débarquement du navire Middlesex et à vendre par G W DUNBAR, 30 Douane. 9 jt

SALERATUS—15 barils et 5 barriques en débarquement du navire Middlesex, à vendre par HARROD & DARLING, 40, Commune. 9 jt

FARINE—500 barils de Burlington, Cincinnati et Illinois, qualités assorties, à vendre par HARROD & DARLING, 40 Commune. 9 jt

FROMAGE—25 caisses venant d'arriver, à vendre par HARROD & DARLING, 40 Commune. 9 jt

BALAIS en paille—75 douzaines, à vendre par HARROD & DARLING, 40 Commune. 9 jt

HUILE d'olive—60 paniers huile de Pinquini, à vendre par HARROD & DARLING, 40, Commune. 9 jt

SUCRE HAVANE—340 caisses blanc, jaune et brun, à vendre par L. CANTIN, 48 Gravier. 9 juil

CAFÉ—460 sacs Havane fin vert, et 700 de Rio, fin vert, à vendre par L. CANTIN, 48 Gravier. 4 jn

TABAC—100 balles Cuba et Mayari, pour capes et tripes, à vendre par L. CANTIN, 48 Gravier. 9 juil

TABAC—120 balles Vuelta de Abajo et Cuba, pour capes et tripes, à vendre par L. CANTIN, 48 Gravier. 9 juil

MARCHANDISES DU PAYS.

LES soussignés reçoivent par le Middlesex, de Boston: 10 balles Lowell-osnaburgs 7/8, 8 do Lowell-osnaburgs 4/4, 2 do Twilled-osnaburgs 7/8, 5 do coton à draps Appleton, 4/4, 5 do idem, tôle d'Indien 4/4, 4 do coutil à matelas 7/8, 4 caisses denims d'York, 3 do coton blanc, à chemises, 4/4, 3 do drap superfin 4/4, 1 do flannelle blanche Canton, 2 do indiennes Merrimack bleu, ainsi qu'un grand assortiment de Jeans, Linseys et Kerseys. M. DE GOES & [illegible] 8 juil

ARTICLES DIVERS—[illegible]

AVISO.

Habiendo la que fué Compañia de *Cazadores Voluntarios del Estado*, en asamblea general tenido el 2 de junio proximo pasado, acordado á unanimidad, que quedaba convertida en Sociedad de Beneficencia Mutua, fué resuelto en sesion de 8 del corriente, por la comision de reglamentos, darle el nombre de SOCIEDAD IBERA DE BENEFICENCIA MUTUA, lo que se pone en conocimiento de las personas que quisieren pertenecer á ella, para que puedan dirijir sus cartas á la morada del presidente Du Manuel Blasco, calle de Conde No. 52.

Nueva Orleans, julio 9 de 1846.
FERNANDO DE FUENTES, secretario. julio 10

SOCIETA ITALIANA DI BENEFICENZA.

GL'Italiani residenti in questa citta sono prevenuti che all' assemblea generale della Societa, tenutasi al Banco Barelli, 6 corrente, le persone qui presso nominate furono elette alle diverse cariche indicate a tergo de loro nomi, e che ad essi dovranno dirigersi tutte le applicazioni di chi volesse sollicitare soccorso per malattia od infortunio, tanto per se, che per altri del suo connazionali.

Sigr. J. A. BARELLI, Presidente.
" E. G. MANSONI, Vice Presidente.
" F. ALVAREZ, Tesoriere.
" G. CALCATERRA, Segretario.

Comitato d'Ispezione e di Carita.
Sigr. GIUSEPPE LANATA,
" ROCCO SANTINI,
" JAMES SANDOLFO,
" G. B. RUSCONI,
" G. B. PITTALUGA.

Nuova Orleans, 6 Luglio 1846.
8 luglio—3 G. CALCATERRA, Segretario.

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES DES NEGOCIANS. Nouvelle-Orléans, 7 juillet 1846.

LA direction de cette institution a déclaré ce jour, un dividende semi-annuel de 10 pour cent sur le capital ou de $3 par action, sur les profits des opérations de la Compagnie pendant les derniers 6 mois, lequel dividende sera payable aux actionnaires à partir de lundi, 13 du courant.

8 juil—10 JOHN PEMBERTON, Président.

BUREAU DE L'ASSURANCE MARITIME ET CONTRE L'INCENDIE DE L'OUEST. Nlle. Orléans, 8 juillet 1846.

UN dividende de quinze piastres par action (30 p. cent) du fond capital de cette Compagnie, sera payé aux actionnaires ou à leur fondé de pouvoir, le ou après le 13 courant.

Par ordre du Bureau. GEO. C. LAWRASON, secrétaire. 9 juil—2

LINSEYS ET JEANS.

LES soussignés ont l'agence des meilleurs Linseys et Jeans qui viennent sur ce marché, et seront satisfaits d'être les fournisseurs des habitans et autres, auxquels ils enverront la quantité demandée, aux termes les plus modérés. FETTER & BOYD, 70 rue Gravier. 7 juil

VIN de Champagne—200 paniers Sillery Mousseux, en débarquement du navire Austerlitz du Havre, à vendre par GEO GREEN & BRO, 82 Gravier. 7 juil—30

HUILE D'OLIVE—Le solde d'une facture d'huile d'olive, en bouteilles de 12, 20 et 24 onces, de la marque de Sue, à vendre à bon marché pour clore une facture, par GEO GREEN & BRO, 82 Gravier. 7 jun—30

POST-NOTES et coupons de la Banque des Citoyens—A vendre par WYLEE & EGANA, 52 Bienville. 7 juil

INDIGO—6 surons Guatimala, en débarquement du brick T. Street, venant de la Havane et à vendre par J M CABALLERO, 32 Vieille Levée. 7 juil

CIGARES—En débarquement du brick T. Street, de la Havane—93,000 Regalias, et à vendre par J M CABALLERO, 32 Vieille Levée. 7 juil

SUCRE—Blanc, jaune et brun, de la Havane, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 32 Vieille Levée. 7 juin

CIGARES HAVANE—Un grand assortiment à vendre par J M CABALLERO, 32, Vieille Levée. 7 juil

Avis aux personnes allant à la Campagne.

LES soussignés, agents de MM. C. Christoffe & Co. de Paris, seuls brevetés pour la fabrique des couverts argentés par le procédé galvanique de MM. Ruolz & Elkington, viennent de recevoir par le Sea Sun, du Havre, une caisse de couverts argentés, qu'ils garantissent être supérieurs aux articles du même genre importés ici. LOISON & SILVESTRE, 36 rue de Chartres. 7 juil

PORC—80 barriques jambons, épaules, plats côtés, 1re qualité, à vendre par G & R BUCHANAN & Co. 7 juil

TOILE, Corde d'emballage et ficelle—430 pièces toile de Missouri et du Kentucky, 700 rouleaux corde do. do. 100 balles ficelle à vendre par G & R BUCHANAN & Co. 7 juil

EAU DE VIE de pêches &c.—50 barils vieille eau de vie de pêches, 20 barils vieux whiskey Bourbon, 2 pour vieux whiskey de Malte, à vendre par G & R BUCHANAN & Co. 7 juil

GRAISSE—766 barillets 1re qualité, 100 barils No. 2, à vendre par G & R BUCHANAN & Co. 7 juil

RESIDENCE D'ETE.

A LOUER—Une belle maison de campagne nouvellement réparée, convenable à une grande famille; située à trois milles au-dessus de cette ville sur la rive droite du fleuve. S'adresser à B. & A. SOULIE, 4 juillet—4,3e 45, Conti

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—34 caisses actuellement en débarquement du navire Norfolk, à vendre par G W DUNBAR, 30 Douane. 4 juil

EN débarquement du navire Vaillant, venant de Bordeaux, et à vendre par les soussignés: 60 barriques vin rouge Montferrand, St. Emilion, St. Julien, Medoc et Chateau Margaux. 27 demi barriques vin rouge St. Emilion et Chateau Margaux. 250 caisses vin rouge et blanc, Chateau Laffite, Margaux, St. Julien Medoc, St. Emilion, Haut Sauterne, Haut Barsac, Sauterne et Barsac. 40 caisses curaçao.

En magasin, d'importation antérieure un large assortiment de Vins rouge et blanc en barriques, demi barriques et en caisses de douze bouteilles et vingt quatre demi bouteilles, liqueurs assorties, absynthe, kirsch, anisette, vermut, jus de groseille, etc. F & J LACOSTE, 105 rue Royale. 1 juil

REÇU par le navire Sea Lion, du Havre, et à vendre par les soussignés: Mouchoirs de batiste brodés et unis, voilettes blanches et noires, dentelles diverses, écharpes barèges, cols et manchettes brodés, parapluies assortis de grandeurs, bretelles, nouveau genre, peignes écaille, corne, buffle et imitation écaille, bonbonnières, eau de Cologne, crème de rose, essences, huiles, savon, pommades, &c. F & J LACOSTE, 105 Royale. 1 juil

$10 DE RECOMPENSE

SERONT payées par les soussignés à quiconque arrêtera et logera dans une des geôles de la ville ou de l'Etat, ou conduira au No 25, rue Dumaine, le nègre HENRY alias GUERIN, taille d'environ 5 pieds 4 pouces, assez gras, teint noir, petits, front découvert, ayant de la barbe. On suppose qu'il se tient caché du côté d'Alger.

Les capitaines de steamboats, de navires ou de toutes autres embarcations sont prévenus de ne pas le recevoir à leur bord sous les peines de la loi. DESDUNES POINCY & Co. 8 juil—6

PERDU—Lundi, le 6 juillet 1846, entre quatre et cinq heures, un petit MULATRE, âgé de trois ans, il parle à peine; il est très clair, d'une jolie figure, et se nomme JULES, il était habillé d'une chemise de ... bleu, et était nu pied et nu tête. Si quelqu'un le trouve, on le prie de le ramener rue St. Louis, entre Bourbon et Dauphine, No. 116, où il recevra une récompense honnête. 9 juil—1

52 RUE CONTI. 52 ENTRE CHARTRES ET ROYALE.

G. THOMAS,

Voulant clore ses affaires, prévient les personnes qui aiment les belles et bonnes marchandises, qu'il fera encan MARDI, 14 du courant, à 10 heures du matin.

Il prie les dames qui auront quelques achats à faire avant cette époque de vouloir bien venir visiter son magasin, persuadé d'avance qu'elles trouveront des marchandises au plus bas prix. 6 juil—8

PRUNEAUX—10 caisses de 12 paubans chaque, grand modèle, en débarquement de la barque Lubeck et à vendre par LEOPOLD JEANNET, 22 St. Louis. 13 avril

INDIGO de Guatemala—10 surons indigo de Guatemala en magasin et à vendre par LEOPOLD JEANNET, 22 St Louis. 8 juil

SERRURES Françaises—Nombreux assortis, en magasin et à vendre par LEOPOLD JEANNET, 22, St Louis. 9 juil

TOILE à voile de Coton Nos assortis, en débarquement du navire Auburn et à vendre par LEOPOLD JEANNET, 22, St Louis. 8 jt

DAMEJEANNES Françaises de 5 gallons, en magasin et à vendre par LEOPOLD JEANNET, 22, St Louis. 8 jt

SALERATUS—10 tierçons en débarquement du navire Auburn, et à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins. 8 jt

VINS DE XEREZ—Une petite facture de la marque Pomar, en quarts pipes, en débarquement de la barque Parthian, à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins. 8 jt

EAU-DE-VIE DE PECHE—60 barils d'excellente qualité, à vendre par G & R BUCHANAN & Co.

COLLEGE DE MANDEVILLE.

LES soussignés informent respectueusement les patrons de cette institution et le public, que les exercices du Collége recommenceront mercredi 1er de ce mois.

L'Anglais, le Français, l'Espagnol, le Latin, le Grec, les différentes branches d'une éducation collégiale complète, les Mathématiques et les arts d'agrémens, forment le cours d'instruction. Les classes sont faites par les mêmes professeurs qu'auparavant, aucun changement n'ayant eu lieu excepté dans la classe des Mathématiques qui a été confiée à M. Corley, professeur aussi capable que zélé.

Le public est de plus averti que la démission de M. McManus, président du Collége et professeur de Mathématiques, a nécessité un changement dans la Direction de l'institution. On doit espérer que les soins qui seront donnés au bien-être et au progrès des élèves et que le maintien d'une discipline salutaire concilieront au Collége la confiance et le patronage du public.

J. SMITH WHITAKER,
JUAN BRO LOPEZ.

Mandeville, 3 juillet 1846. 4 jt

BUREAU DE PLACEMENT POUR LA VILLE ET LA CAMPAGNE.

Gratis pour ceux qui demanderont des employés de toute condition et des manœuvres-journaliers.

LE nouveau bureau de placement établi par M. J.-B. CABOS, rue Madison, No. 16, se recommande aux personnes de la classe ouvrière, maîtres et ouvriers, de toute classe; M. Cabos est toujours à même de les pourvoir dans le plus bref délai.

Les propriétaires qui ont besoin de faire bâtir ou de faire réparer leurs propriétés, en s'adressant au dit Bureau, pourront être mis en rapport avec des entrepreneurs qui leur offriront les marchés les plus avantageux.

Chez M. Cabos, les capitaines de navires et de steamboats, armateurs (ship masters) et les chefs de tous autres établissements trouveront constamment des teneurs de livres, commis de groceries, cuisiniers, maîtres d'hôtel, garçons de cafés, barkeepers et servantes; et autres en général.

On y trouvera également des gardiens de jour et de nuit pour marchandises sur la Levée, ou caisses par voie de [illegible]

[illegible] L'ARGENT SUR DEPOT. [illegible]

BUREAU [illegible] DES TAXES

AVIS est [illegible], 20 juin 1846. [illegible]

COMPAGNIE DE L'ECLAIRAGE AU MOYEN DU GAZ.

LE bureau de la direction [illegible] 9 juin 1846. [illegible] dividende de cinq pour cent [illegible] payable aux actionnaires ou [illegible] le 1er juillet prochain et jours suivants. Par ordre. [illegible] N. WOOD, Caissier. 9 ju—1m

[illegible] de société.

LA société ci-devant existante entre les soussignés sous la raison de C. Dejlantier & Co., est dissoute du 30 juin 1846, du consentement des deux parties. R. O'Connell est chargé de la liquidation, et à cet effet seulement, continuera à se servir du nom de la dite société. C. DE PLANTIER. R. O'CONNELL.

LE soussigné continue le [illegible] la maison, et le courtage, et [illegible] et connaissances de la campagne [illegible] l'expérience qu'il a acquise persuade [illegible] la prompte et parfaite exécution [illegible] transmis. R. O'CONNELL, 1er juil—[illegible] Front Levée.

Dissolution de Société.

LA société ci-devant existante [illegible] soussignés, sous la raison de Neville, Tourné & Co, et Emerson, Tourné & Co, a été dissoute le [illegible]. M. Neville se retirant des deux [illegible]. W. Emerson et P. M. Tourné sont seuls chargés de la liquidation des affaires des dites sociétés, avec [illegible] devront être opérées, et ils continueront [illegible] affaire à partir de cette date sous [illegible] Tourné & Co, pour leur propre compte. J. NEVILLE, P. M. TOURNÉ, W. EMERSON. 23 juin

DEBARQUANT [illegible] Vaillant, de Bordeaux, et à vendre par [illegible]: 100 barriques [illegible] ordinaire. 1,000 demi [illegible], 6 douzaines [illegible], 4 fromages [illegible] frais. 200 damejeannes [illegible]. 3 juil—10 [illegible] rue Jefferson

Marchandises [illegible]

EN débarquement [illegible] Havre: 2 caisses Draps [illegible] supérieure; 1 do Ca[illegible]; 1 do [illegible]; 4 do Mo[illegible]; 1 do Mou[illegible]; 1 do [illegible] riche, [illegible] très ri; 2 do Indiennes [illegible]; 2 do Chaus[illegible] genre; 1 do Boutons [illegible]. Aussi—en consignation [illegible] marché:—4 caisses Chapeaux [illegible]. H. DE GOFFE & LAFFLARD, 21 Magasins. 3 juil

A VENDRE en débarquement du navire le Vaillant, de Bordeaux: 140 barriques vin rouge, 30 demi barriques vin [illegible] DUDOUYT & TELLADE. 1 juil

A VENDRE en magasin, d'importation récente: 30 barriques vin rouge, Sauterne, 30 barriques vin rouge, Pauillac, 50 caisses absynthe [illegible], 40 do do [illegible], 40 do kirsch, 10 do curaçao de Hollande, 100 paniers anisette de Bordeaux, 100 mille bouchons fins. Genièvre de Hollande, eau de vie, vin de Madère, rum, etc., etc., par DUDOUYT & TELLADE, 1 juil 13 rue Toulouse.

LIBRAIRIE DE Vve. HEBERT, 149, rue de Chartres.

REÇU à cette librairie par le navire Austerlitz du Havre, les ouvrages suivants: Gavarni, œuvres choisies, Buretta, histoire de France; Roquon, histoire d'Algérie; Langlois, dictionnaire de géographie, Notice contes illustrés; Lamennais, imitation de Jésus Christ illustré; le secret de Rome, ouvrage faisant suite aux Mystères de l'Inquisition; Beschereile, La femme juge par les grands écrivains des deux sexes, Bouchard, formulaire [illegible] traité annuaire et supplément à l'Annuaire Thérapeutique pour 1846. Il reste encore quelques exemplaires des ouvrages suivans: E. Sue, le Juif Errant, édition illustrée, 4 volumes; 66 Mystères de Paris, édition illustrée, 4 volumes; A. Dumas, les Trois Mousquetaires, Vingt ans Après, Sylvandire, Comte de Monte-Christo, Reine Margot, la Dame de Monsoreau, Le Chevalier de Maison Rouge; F. Soulié, La Comtesse de Monrion; abrégé chronologique du Comte de Monte-Christo, Nouvelle Constitution de la Louisiane, Mystères de l'Inquisition Revue Pittoresque, Echo des Feuilletons, Journal des Jeunes Personnes, L'Illustration, Journal Universel, Semaine Littéraire, année 1845, 4 volumes; Juif Errant, édition de la Semaine Littéraire; Histoire du Consulat, édition de la Semaine Littéraire; Raspail, histoire de la santé, histoire des fondations et brigands, etc. 6 juil

LE LIVRE DES FAMILLES ou Journal de M. Le Curé—deuxième année—Le premier numéro vient d'être reçu par Vve. HEBERT, libraire, 149 rue de Chartres. 6 juil

EN débarquement du navire Russia et à vendre par le soussigné: 40 caisses contenant 800 boites, demi et quarts de boites de sardines à l'huile, 7 caisses truffes en boites et demi dito, 10 do fruits assortis au jus. CHS. DUFOUR, 11, Conti. 30 juin

ON a besoin d'un jardinier fleuriste, parfaitement entendu dans la culture des fleurs, enchant marcotter, greffer, &c. S'adresser au bureau de l'ABEILLE. 27 juin

PRUNES sèches en paubans, à vendre par J. & J. TARDOS, 13 rue Conti. 27 juin

MM. P. A. & L. DELMONICO, ont l'honneur de prévenir leurs amis que leur nouvelle maison No. 25, Broadway, au coin de la rue Morris, New-York, a été ouverte le 1er juin. Ils n'ont rien négligé pour rendre cet établissement commode et agréable, et ils feront tous leurs efforts pour justifier la confiance du public. New-York, 20 mai 1846. 30 mai—90

FOIN, MAIS, AVOINE, &c.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public, qu'il a ouvert un établissement, rue de la Nouvelle Levée, No. 11, face au fleuve, entre Bienville et Douane, où il tiendra constamment une grande quantité de foin, maïs, avoine, etc. de premier choix qu'il vendra à des prix modérés pour du comptant. VICTOR WILTZ. 27 juin—1m

A VENDRE.

UNE GROCERIE ET CAFE avec marchandises et autres effets, située dans un quartier très fréquenté de cette ville. S'adresser à M. L. Neyraud, No. 24, rue Conti, à côté le Café de l'Aigle. 27 juin—1m

T. W. COLLENS, AVOCAT.

A L'HONNEUR de prévenir ses amis et le public en général qu'il tient son bureau au No. 43, rue de la Douane, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres. 16 juin—1m

UNE Dame artiste, maîtresse de piano, à l'institution de Mme Desrayaux (rue des Remparts encoignure Bienville), désire trouver un pied-à-terre dans une famille à Biloxi, pour le temps de l'épidémie. 16 juin

AVIS—Le soussigné se retirant des affaires, invite les personnes qui lui doivent à venir régler leur compte dans le plus bref délai, et celles qui ont des réclamations contre lui à les présenter de suite.

Son agent M. V. Maignan est chargé de la liquidation et fera le même genre d'affaires en son nom et pour son propre compte, au No 87, rue St. Louis. EDOUARD LARRONDE. 1 juil

A vendre par le soussigné, pour clore diverses consignations: 30 barriques vin rouge St. Emilion, 7 do do St. Julien, 14 demi barriques Margaux, 12 do Pauillac, 50 caisses de 12 bouteilles vin rouge diverses qualités, 20 do 12 do et 24 demi bouteilles vin blanc Sauterne, 10 balles bourbons diverses qualités, 2 caisses de 48 demi boites sardines à l'huile. EDOUARD LARRONDE, 85 rue St. Louis. 6 juin

CINQ PIASTRES DE RECOMPENSE.

Echappé de l'écurie du soussigné encoignure Dauphine et Quartier, depuis le 29 juin, un cheval gris pommelé à tout crin, ferré des quatre pieds, ayant une marque sur le dos occasionnée par la selle. La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui le ramènera chez le soussigné. T. MACARTY. 3 jt—6

A U débarquement du navire Sea Lion, du Havre, 20 paniers Champagne supérieur, des marques Fleury, Amber et Sillery supérieur, de Messieurs le marquis de Massiac et de Louison, à vendre par JORDY & BRAZIER, en liquidation, 10, rue Conti. 30 jn

AU débarquement du navire français Le Vaillant, de Bordeaux: 20 quarts Eau de vie de Cognac, de J J Dupuy. 60 barriques Vin de Bordeaux, Montferrand et Graves. 575 caisses Vin de Bordeaux, St Julien, Léoville et Chateau Margaux, à vendre par F. JORDY, 10, rue Conti. 30 jn

CHANGEMENT DE DOMICILE.

CHEMISES FRANÇAISES.

No. 100, rue Royale, en face de la Banque de l'Etat de la Louisiane.

MME. J. HENRY a l'honneur d'informer les Messieurs de la Nouvelle Orléans, qu'elle vient de transférer du No. 77 rue St. Louis, au No. 100, rue Royale, son atelier spécialement destiné à la confection des chemises sur ordre et sur mesure. Elle remercie très sincèrement ces Messieurs du patronage bienveillant qu'ils ont bien voulu lui accorder jusqu'à ce jour. Elle espère, tant par le fini que par la célérité de son travail, obtenir la continuation d'une aussi flatteuse approbation. Elle s'occupe toujours des broderies, dites tapisseries.

Les bonnes couturières trouveront toujours de l'ouvrage chez Mme. J. Henry, qui accepte des apprentis pour l'un et l'autre genre de travail. 30 av

TEXAS.

AVIS IMPORTANT.

LE soussigné fondateur de Castro-Ville sur la Medina, à 25 milles à l'Ouest de San-Antonio, depuis le 3 septembre 1844,

Fait connaître à ceux que cela intéresse, qu'il s'établit avec toute sa famille au centre de sa colonie dans le but de la protéger.

Il continue également dans les limites de 400 sections à donner gratis, jusqu'au 15 février 1847, 320 acres de terre à toute famille qui veut s'établir sur les terres de sa concession, et à tout célibataire au-dessus de 17 ans, 160 acres.

S'adresser pour des renseignements et obtenir des terres à M. Leonard Dobbin, Esq., rue Bienville, No. 13, ou au soussigné, sur la colonie.

Nouvelle-Orléans, 23 juin 1846.
24 juin—3 m H. CASTRO.

Au Magasin Fashionable, No. 122, rue de Chartres.

CORDEVIOLLE & LACROIX.

VIENNENT de recevoir de Paris par l'Octavia: Paletots mérinos de toutes nuances, nouveau genre; Chapeaux Panama 1re qualité. 13 av

A VENDRE par les soussignés—250 caisses et barils sucre en poudre, écrasé et en morceaux; 2000 sacs en pâtre de 2 1/2 boisseaux, 300 sacs café de Java; 30 barils gin rue de la Caroline; 30 surons indigo supérieur; 700 barillets clous de Boston, 400 caisses blanc de baleine de New Bedford; 200 caisses savon; 1000 paquets thé impérial et poudre à canon; 400 barils maquereaux No. 2 du Nord; 300 barils maquereaux No. 1; [illegible] 1000 tambours figues. NORCROSS & POLLOCK, 7 av 40 Gravier.

MAQUEREAUX—ALOSES—HARENGS—Maquereaux extra No 1—4 barils, 20 barillets, 30 demi do. Maquereaux grand No 1—25 do [illegible]. Maquereaux No 1—36 demi barils, [illegible] [illegible]